

Afin de pouvoir vous inscrire à une session de DPC vous devez activer votre nouveau compte professionnel ANDPC

Pour ce faire : allez sur votre compte monDPC.fr

Il vous reste 18 jours pour activer votre compte. Rendez-vous sur <https://agencedpc.fr/professionnel>.

Sur la page d'accueil vous aurez un message au-dessus de la boîte de connexion :

IDENTIFIANT (E-MAIL)

MOT DE PASSE

VALIDER

[mot de passe perdu ?](#)

Ceci vous donnera accès à votre compte professionnel qui utilise le même identifiant (votre adresse mail) et le même mot de passe que votre compte mondpc.fr, si vous avez oublié votre mot de passe, cliquez sur mot de passe perdu.

Agence nationale du DPC

Professionnels de santé

Organismes de DPC

Instances ▾

Mon compte



Accueil

## Bienvenue sur l'espace dédié aux professionnels de santé

### #ACTU 11/12/2020

- Accessible depuis juillet aux seuls professionnels de santé ne disposant pas encore de compte à l'Agence du DPC, Mon DPC, le document de traçabilité, est mis à disposition de tous les professionnels de santé sur le nouvel espace dédié. Les inscriptions se poursuivront en revanche à ce stade sur <https://www.mondpc.fr/> comme aujourd'hui.
- Tous les professionnels de santé qui disposent déjà d'un compte sur <https://www.mondpc.fr/> sont invités à activer leur nouveau compte à partir du 11 décembre 2020 et au plus tard jusqu'au 28 février 2021. Attention pour poursuivre ses inscriptions sur <https://www.mondpc.fr/> à compter du 1er mars 2021, cette activation sera obligatoire. Les mêmes identifiant et mot de passe sont à utiliser pour accéder aux deux sites.

Mon DPC : le dossier numérique personnel des professionnels de santé, qui leur permet de tracer et suivre leur activité de DPC et d'en rendre compte auprès de l'autorité de contrôle.

Mon DPC s'adresse à tous les professionnels de santé quel que soit leur

### #INFOS PRATIQUES

Vous avez besoin d'aide pour créer votre compte sur l'espace dédié aux professionnels de santé ?

[Prenez connaissance de la FAQ](#)

[Prenez connaissance du guide utilisateur](#)

[Comment l'Agence actualise les données des professionnels de santé ?](#)

Vous avez déjà un compte sur mondpc.fr et vous avez besoin d'aide pour activer votre compte?

[Comment activer votre compte sur l'espace professionnel ?](#)

6 conseils pour activer votre compte :



Remplissez les champs demandés, notamment votre lieu de naissance, vérifiez les données, continuez la procédure.

Renseignez votre IBAN, votre BIC sera trouvé automatiquement

ajoutez votre RIB en PDF à cet endroit, cliquez sur modifier préalablement si vous êtes bloqué.

### Informations financières

- Je souhaite la prise en charge par l'ANDPC des frais pédagogiques relatifs à mes inscriptions à des actions de DPC et de mon indemnisation pour perte de revenu.
- Je souhaite la prise en charge par l'ANDPC des frais pédagogiques relatifs à mes inscriptions à des actions de DPC par l'ANDPC mais ne souhaite pas être indemnisé pour perte de revenu.
- Je ne demande aucune prise en charge par l'Agence nationale du DPC, ni prise en charge des frais pédagogiques, ni indemnisation pour perte de revenu.

IBAN \* FR76 renseignez votre iban

BIC \* Code BIC prérempli

Justificatif : copie de votre IBAN \*

Choisir un fichier  
iban.pdf

*A noter, la case « non prise en charge » est nécessairement pré-cochée par défaut, tant que vous n'avez pas fait part de votre décision en matière de prise en charge par l'Agence.*

Modifier

N'oubliez pas de modifier vos souhaits de prise en charge qui sont par défaut "je ne demande aucune prise en charge"